

ORDRE DU JOUR
SÉANCE RÉGULIÈRE DU 15 janvier 2002, 19 h 00
POINT 8

8. Étude et adoption du projet de Résolution d'appui pour la modernisation de la rue Notre-Dame.

Résolution no **CA02 270004**

Il est proposé par le conseiller *Ivon Le Duc*

Appuyé par les conseillers *Luc Larivée, Richar Dampierre* et les conseillères *Claire St-Arnaud et Lyn Faust*.

D'adopter le projet de résolution portant sur l'appui au projet de modernisation de la de la rue Notre-Dame présenté par le ministère des Transports du Québec et de recommander sa mise en chantier dans les meilleurs délais.

LA RÉSOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Signée et approuvée

Le président du conseil d'arrondissement *Mercier / Hochelaga-Maisonneuve*

Date : 17-01-02

ARRONDISSEMENT VILLE-MARIE

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Séance spéciale du Conseil d'arrondissement tenue à l'Hôtel des Gouverneurs, Salle Gouverneur 3, 1415, rue Saint-Hubert, Montréal, le vendredi 21 décembre 2001 à 14 heures.

6. Résolution no CA-01-240013

RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE NOTRE-DAME EST

ATTENDU que la rue Notre-Dame Est est un lien primordial pour le développement de l'Est de Montréal;

ATTENDU que la rue Notre-Dame Est a atteint depuis longtemps un point de saturation de la circulation automobile aux heures de pointes;

ATTENDU que le Gouvernement du Québec a clairement démontré sa volonté de remédier à la situation;

ATTENDU que le grand nombre de sorties et d'accès favorise l'évitement de la rue Notre-Dame Est actuelle par de plus en plus de véhicules qui empruntent les rues résidentielles des quartiers limitrophes et que ce projet de modernisation fera en sorte de diminuer sensiblement ces sorties et accès;

ATTENDU que le ministère des transports a procédé depuis quelques années à des consultations publiques; et

ATTENDU que des travaux majeurs de réaménagement urbain dans le quartier Sainte-Marie sont projetés dans le cadre de ce projet de modernisation.

Il est

proposé par le conseiller Martin Lemay
appuyé par le conseiller Robert Laramée

QUE le Conseil d'arrondissement Ville-Marie donne son appui au projet de modernisation de la rue Notre-Dame Est, tel que proposé par le Gouvernement du Québec;

QUE le Conseil d'arrondissement Ville-Marie signifie cependant au ministère des transports son inquiétude concernant le potentiel de circulation lourde au coin de l'avenue Papineau et du boulevard René-Lévesque Est;

QUE le Conseil d'arrondissement Ville-Marie désire que les travaux de réaménagement urbain soient bel et bien effectués;

QUE le Conseil d'arrondissement Ville-Marie veut être informé des mesures de mitigation de la circulation pendant la durée des travaux; et

QUE copie de la présente résolution soit transmise au maire Gérard Tremblay, au Conseil municipal de Montréal, au Ministre des transports, au BAPE (Bureau des audiences publiques sur l'environnement) et aux organismes intéressés dont la liste sera remise au secrétaire d'arrondissement pour suivi.

Adoptée à l'unanimité

La conseillère O'Sullivan Boyne prévient cependant les membres du Conseil d'arrondissement qu'elle ne veut pas que le projet de réaménagement de la rue Notre-Dame Est se transforme en une cicatrice comme le boulevard Décarie.

(signé) Martin Lemay

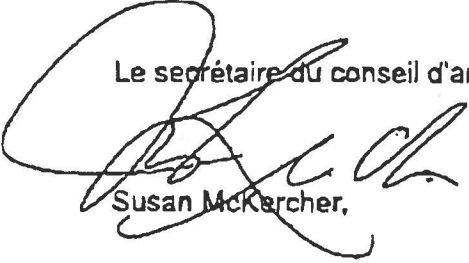
Président de l'arrondissement

(signé) Susan McKercher

Secrétaire du conseil d'arrondissement

COPIE CERTIFIÉE CONFORME, le 28 février 2002.

Le secrétaire du conseil d'arrondissement,


Susan McKercher,